

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Douze, le Jeudi 24 Mai à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 16 Mai, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme RISTERUCCI, M GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.
MM. PARODIN, VITALI, MARY, Mme PERES, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. COMBARET, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, M. D'ORAZIO, MM. SBRAGGIA, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

| | | |
|-----------------------|---|-------------------|
| Mme GUIDICELLI | à | M. LUCIANI |
| Mme PIMENOFF | à | M. MARY |
| M.BASTELICA | à | Mme POLI |
| M. BERNARDI | à | Mme SUSINI Claire |
| Mme FIESCHI DI GRAZIA | à | Mme PASQUALAGGI |
| M. TOMI | à | M. D'ORAZIO |
| M. ZUCARELLI | à | M. PIERI |
| Mme SUSINI-BIAGGI | à | M. VITALI |
| Mme GUERRINI | à | M. LAUDATO |
| M. MARCANGELI | à | M. SBRAGGIA |

Etaient absents :

Mme DEBROAS, Mme CURCIO, Mme SAMPIERI, Mme PASTINI, MM. RUAULT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée : 45
Nombre de membres en exercice : 45
Nombre de membres présents : 28
Quorum : 23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Jeudi 24 Mai 2012

Délibération N°2012 / 133

Édition d'un ouvrage portant sur les œuvres phares des collections napoléoniennes de la Ville d'AJACCIO.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Dans le cadre de sa politique d'édition destinée à un large public, le Palais Fesch-musée des Beaux-Arts édite un ouvrage, similaire à celui dédié aux Chefs- d'œuvre du Palais Fesch, portant sur les œuvres phares des collections napoléoniennes appartenant à la Ville d'Ajaccio. Cet ouvrage de 112 pages sera destiné à un large public, ses reproductions couleurs pleine page, son format (25 x 17 cm) et son prix (15 euros) représenteront un véritable atout ; le Palais Fesch ayant déjà entamé la troisième réédition de celui des Chefs-d'œuvre de la collection Fesch.

Budget joint en annexe.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

d'approuver l' édition d'un ouvrage portant sur les œuvres phares des collections napoléoniennes de la Ville d'Ajaccio.

d'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à l'ensemble de ce projet.

d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse.

de dire que les crédits nécessaires à cette proposition sont inscrits au BP 2012 en fonctionnement, fonction 322, en dépenses chapitre 011 art 6236 et en recettes au chapitre 74 article 74.12.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
ouï l'exposé de Madame Anne-Marie LUCIANI Adjointe déléguée,
et après en avoir délibéré,**

Vu la loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée portant Droits et Libertés des Communes,
Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
Vu la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 23 mai 2012.

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

L'édition d'un ouvrage portant sur les œuvres phares des collections napoléoniennes de la Ville d'Ajaccio, tel qu'exposé ci-dessus.

AUTORISE Monsieur LE MAIRE

à signer tous les documents relatifs à l'ensemble de cette proposition.

à solliciter l'obtention de subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse.

DIT

que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2012 en fonctionnement, fonction 322 chapitre 011 article 6236, et en recettes au chapitre 74 article 74.12.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE- MAIRE



Simon Renucci
Simon RENUCCI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20120524-2012_133-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/06/2012